

Proposition de l'Italie au Groupe Consultatif - Suivi de l'évaluation du CSA

Le Groupe consultatif, **de par sa nature multiacteurs et inclusive**, est l'un des éléments qui reflète le mieux **l'approche multipartite du CSA**. Par son mandat, à travers son **dialogue** avec le Bureau, le GC contribue à la conception des décisions politiques du Bureau et de la vision politique du Comité [1].

Le mandat du GC est en effet essentiel pour fournir au Bureau **les orientations et les connaissances des secteurs sociaux respectifs** sur les derniers développements en matière de SAN. Pour s'assurer que cette fonction est remplie au mieux, **nous avons besoin d'une composition renouvelée fondée sur la représentativité, la redevabilité et l'inclusivité**.

Compte tenu des résultats positifs obtenus par le MSP et le MSC en faisant entendre les multiples voix de leurs secteurs sociaux au sein du GC, nous considérons que le **système fondé sur un mécanisme** est un exemple de pratique efficace qui devrait être **étendue** à deux autres catégories formant le Groupe consultatif : les institutions internationales de recherche agricole et les institutions financières et commerciales internationales. Les mécanismes représentent leurs secteurs sociaux de la manière la plus optimale et la plus redevable qui soit. En ce qui concerne les institutions financières, leur participation pourrait être d'une importance primordiale pour l'efficacité du GC, en ayant, par exemple, les points de vue des banques régionales de développement ; en ce qui concerne la recherche, une expertise supplémentaire à celle fournie par le CGIAR (et notamment l'IFPRI) pourrait mieux aborder les divers aspects de la SAN. Ce serait d'ailleurs dans **l'esprit du document de réforme** [2].

Des actions spécifiques visant à encourager la création de nouveaux mécanismes **devraient être envisagées pour les membres actuels** (GCRAI et Banque mondiale) **dans les catégories susmentionnées**.

***Dans la pratique**, sur la base du document de réforme et des cinq catégories existantes, nous pensons qu'une **composition** appropriée et efficace du GC pourrait ressembler à ce qui suit :*

- *6 sièges pour les organismes des Nations Unies (FAO, PAM, FIDA, Rapporteur spécial sur le DàA, OMS et Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (UNSCN) [3]*
- *4 sièges pour le Mécanisme de la société civile*
- *3 sièges pour le secteur privé / organisations philanthropiques (1 pour MSP -1 pour la Fondation Bill et Melinda Gates - 1 pour les entrepreneurs agricoles / agriculteurs)*
- *1 siège pour les mécanismes de recherche*
- *1 siège pour les mécanismes financiers*

Le rôle renforcé du GC dans la recherche de solutions aux problèmes concrets de la SAN favorisera contribuera, en général, à rendre les réunions **conjointes** du Bureau et du Groupe consultatif plus significatives dans le traitement des orientations stratégiques du Comité, en particulier lorsqu'il s'agit de la décision du Bureau sur le choix des sujets à inclure dans le PTPA.

[1] **para 23 Document de réforme du CSA.** “Il est essentiel que le travail du CSA soit fondé sur la **réalité du terrain**. Il sera fondamental que le CSA, par l’intermédiaire de son Bureau et de son Groupe consultatif, favorise et entretienne des liens avec différents acteurs aux échelles régionale, sous-régionale et locale, afin d’assurer un **échange d’informations permanent et réciproque** entre ces parties prenantes dans l’intervalle entre les sessions”

[2] **para 17 Document de réforme du CSA.** “Les associations du secteur privé, les organisations philanthropiques du secteur privé et d’autres parties prenantes au CSA opérant dans des domaines liés à la sécurité alimentaire, à la nutrition et au droit à l’alimentation, sont **encouragées à établir de façon autonome et à maintenir un mécanisme permanent de coordination pour la participation au CSA** et pour les actions découlant de cette participation aux niveaux mondial, régional et national. Elles sont invitées à communiquer une proposition à cet effet au Bureau du CSA.

[3] Pour cet exercice biennal, la présence simultanée de l’OMS et de l’UNSCN semble appropriée compte tenu de l’importance du programme de nutrition. Pour le prochain exercice biennal, les deux sièges pourraient être incorporés dans un siège tournant des Nations Unies qui serait occupé par un organe des Nations Unies en fonction de la question à l’ordre du jour (UNSCN, ONU Femmes, UNICEF, etc.).